

Evaluation finale du Programme LEADER 2015-2020 du GAL du Velay

« Promouvoir les synergies locales vellaves »

Le LEADER Velay fait-il **PLUS** et **MIEUX** travailler ensemble les acteurs locaux ?

Jean-François BONNEFOY

Gestionnaire LEADER du Velay
06.85.56.52.63
jfbonnefoy@haute-loire.chambagri.fr

Thomas FACQUEUR

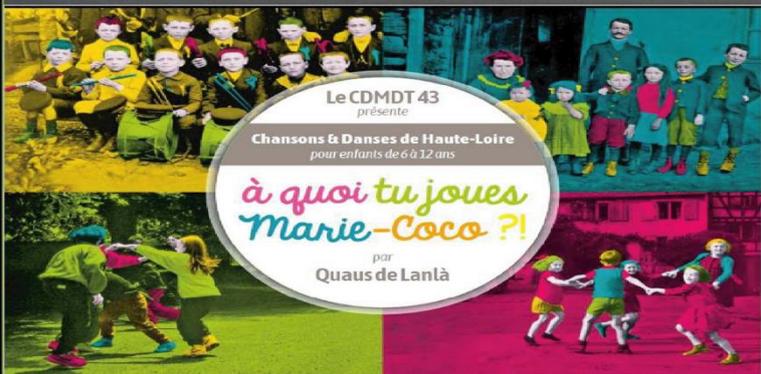
Animateur LEADER du Velay
06.86.82.50.18
leadervelay@gmail.com

Lisa MARCONNES

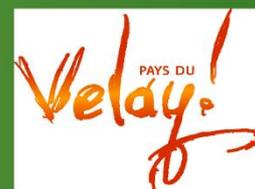
Statgiaire en charge de l'évaluation du
programme LEADER 2015-2020 du Velay
M1 GTDL
Université Clermont Auvergne

MARS - SEPTEMBRE 2021

Site : www.paysvelay.fr



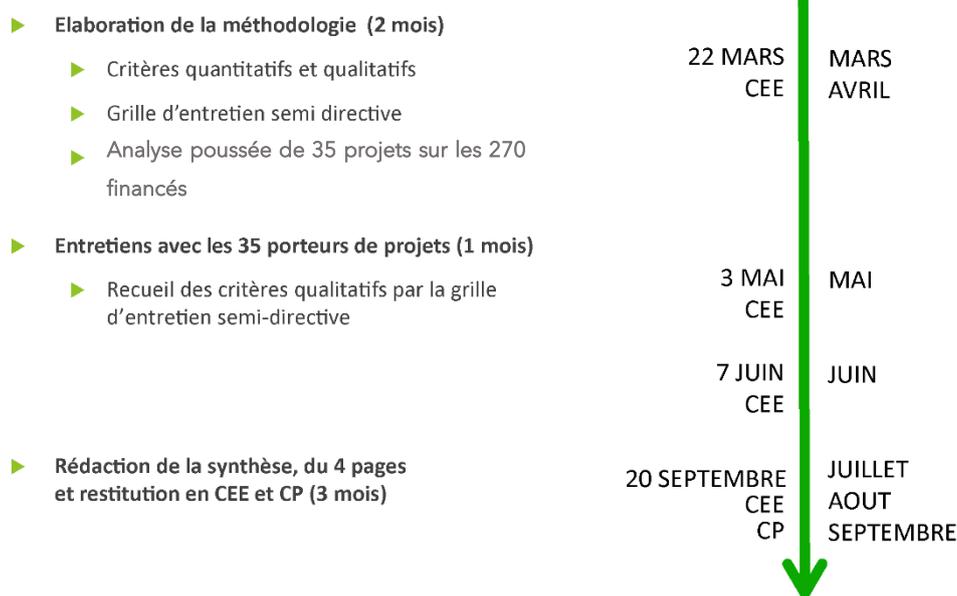
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Est-ce que les actions soutenues par le programme LEADER Velay permettent de faire plus et mieux travailler ensemble les acteurs locaux ?

Méthodologie de l'évaluation

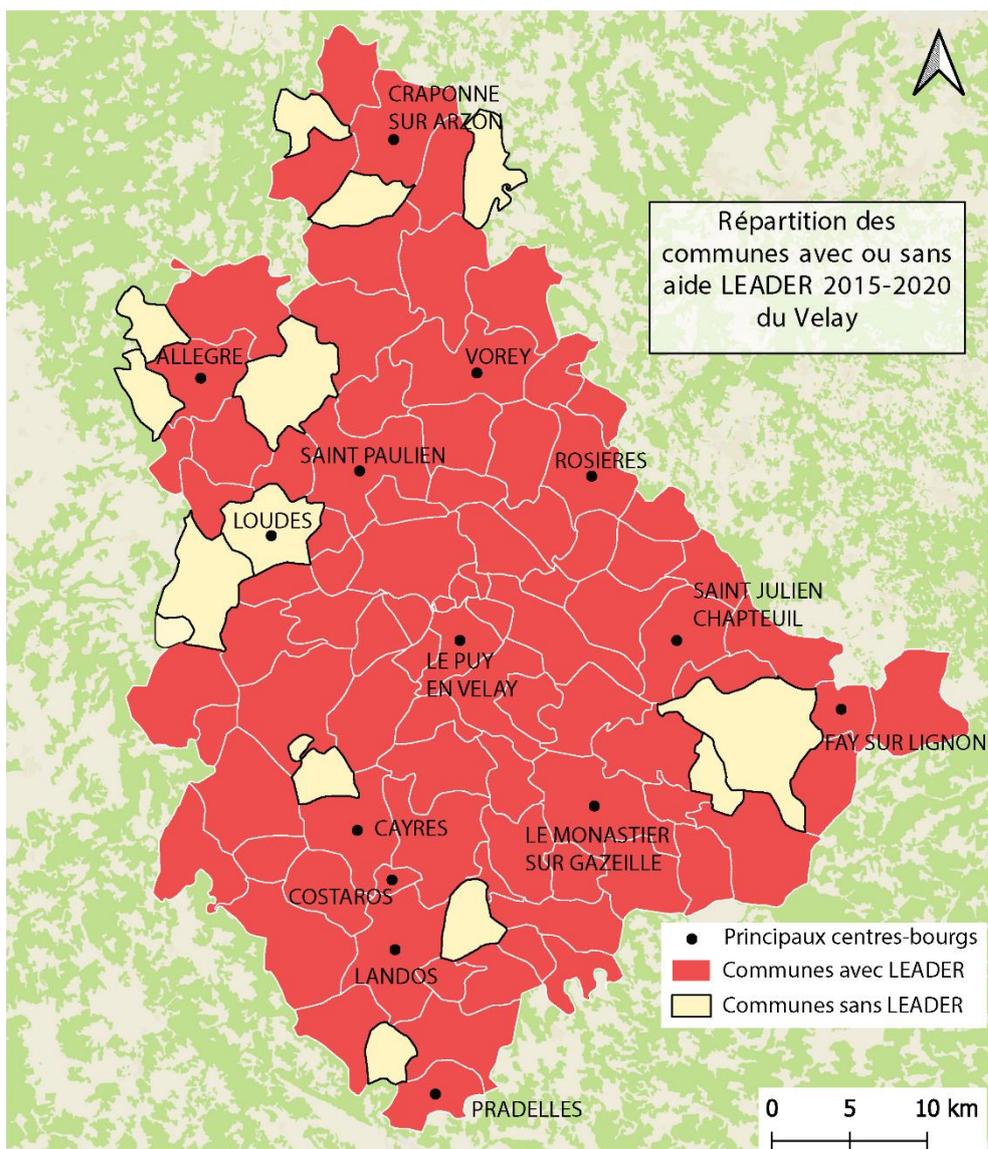
L'évaluation du programme LEADER du Velay a été menée dans le cadre d'un stage de mars à septembre 2021. Pour évaluer le travail d'évaluation un Comité Evaluation/Ecriture (CEE) s'est réuni 4 fois. Les membres du CEE sont des membres du Comité de Programmation (CP) et du Comité Technique (CT). Ils représentent le partenariat public/privé structuré au sein du Groupe d'Action Locale du Velay.



Deux aspects sont développés dans l'évaluation du programme LEADER 2015-2020 du Velay :

- La connaissance des projets
- La mise en réseau par 5 mécanismes :
 - **Interne** : C'est la capacité du Groupe d'Action Locale à mettre en relation les acteurs de manière formelle au sein des rencontres organisées pour le fonctionnement.
 - **Externe** : C'est la communication qu'exerce le Groupe d'Action Locale avec les acteurs publics ou privés de façon informelle, essentiellement dans l'accompagnement des projets
 - **Subi** : Ce sont les règles administratives qui régissent le fonctionnement de LEADER et décidés collectivement au sein du GAL du Velay
 - **Induit** : C'est une logique de mise en réseau qui découle des autres mécanismes. Elle est mise en œuvre lorsque les autres mécanismes sont présents
 - **Influencé** : C'est l'échange des bonnes pratiques LEADER. Elle a pour but de définir si le Groupe d'Action Locale a un rôle de structuration, de conseil et de mise en relation

Un programme inclusif et structurant au sein du territoire



Le périmètre du LEADER du Velay s'étend sur 102 communes en 3 EPCI :

- CA du Puy en Velay
- CC Pays de Cayres-Pradelles
- CC Mézenc-Loire-Meygal

Sur les 102 communes, seulement 14 n'ont pas encore pu bénéficier de l'aide LEADER 2015-2020 du Velay. L'aide LEADER a donc pu bénéficier à 86 % des communes du territoire.

Une note sur 50 points (10 points par mécanisme de mise en réseau) a été attribuée à chaque projet interrogé. Une grille de notation a été établie :

- 0-16 points : Absence ou peu de relation
- 17-34 points : Relation présente devenant importante
- 35-50 points : Relation développée et efficace

La note moyenne globale des projets interrogés est de 38,8/50, soit une relation développée et efficace qui démontre l'impact du programme LEADER sur la mise en réseau des acteurs.

Note moyenne de mise en réseau par Fiche Action

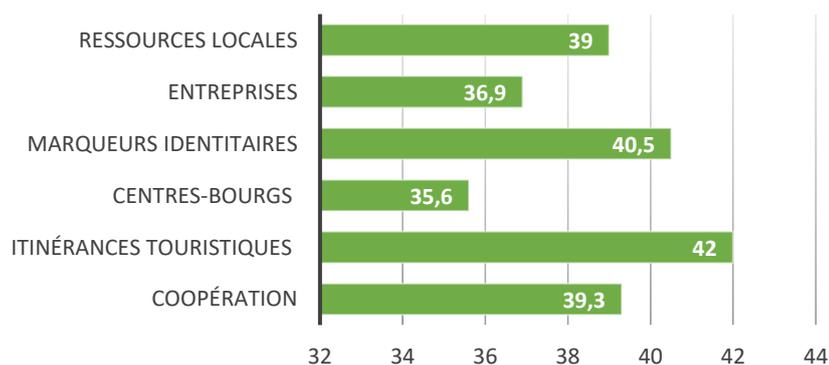


Tableau AFOM synthétique à l'issue de l'évaluation finale

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Rôle structurant sur la quasi-totalité du territoire - Connaissance élevée du programme LEADER et de ses objectifs par le GAL et les acteurs du territoire - Forte connaissance des projets - Accompagnement important des porteurs de projet - Très fort développement des mécanismes internes et externes de mise en réseau - 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles du programme pouvant paraître un peu strictes - Mécanismes subi et induit pouvant être plus développés - Développer les synergies autour de la Fiche Action 4 Centres Bourgs
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne participation des acteurs lors des comités - Relations mises en place avec d'autres territoires ruraux et donc développement des partenariats - Expérience importante de la cellule Animation/Gestion (stable depuis 2010) sur les programmes LEADER - Reprogrammer « LEADER Velay info » pour répondre à une demande des porteurs de projet - Promouvoir le site internet pour développer à son maximum la mise en réseau externe 	<ul style="list-style-type: none"> - Possible perte de dynamique et de mise en réseau dans les partenariats - Faible adaptabilité des critères en fonction des porteurs de projet - Perte d'information sur les projets suite à l'absence des auditions de porteurs de projets en Comité